

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU MARDI 21 JUILLET 2020**

L'an deux mille vingt, le vingt et un juillet, le Conseil Municipal de PAULMY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Dominique FRÊLON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11	<b>PRESENTS</b> : Dominique FRÊLON ; Jérôme LOUAULT ; Gladys MORVAN ; Viviane VINCELET ; Claudette BARRAULT ; Elodie LETURGEON ; Nadège GODEFROY ; Michel GABILLON ; Nicolas LOUAULT ; Etienne DROUOT.
Nombre de conseillers présents : 10	<b>Conseillers ayant donné pouvoir</b> : Charlie FOUQUET à Dominique FRÊLON
Date de convocation du Conseil Municipal : 16/07/2020	<b>Excusés</b> : Charlie FOUQUET <b>Absents</b> : néant
	lesquels forment le quorum des membres en exercice.

Gladys MORVAN est élue secrétaire de séance.

Le précédent compte rendu du 9 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

**DELIBERATION N° 026/2020**  
**ELECTIONS DES DELEGUES DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'en raison du renouvellement du Conseil municipal il y a lieu de procéder à l'élection des délégués représentants la commune au sein des syndicats intercommunaux.

**A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal a élu :**

<u>COMMISSIONS</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>SUPPLEANTS</u>
<b>Syndicat Intercommunal du Collège du Grand-Pressigny</b>	Gladys MORVAN Claudette BARRAULT	
<b>Syndicat Intercommunal du Transport scolaire du Lochois</b>	Jérôme LOUAULT Viviane VINCELET	Elodie LETURGEON Dominique FRÊLON
<b>Syndicat Intercommunal de l'Assainissement des Terres Humides</b>	Jérôme LOUAULT	Charlie FOUQUET
<b>Syndicat scolaire du Pays Pressignois (RPI)</b>	Gladys MORVAN Claudette BARRAULT	Dominique FRÊLON Jérôme LOUAULT
<b>SATESE</b>	Etienne DROUOT	Dominique FRÊLON
<b>CNAS</b>	Nadège GODEFROY	<u>Agent</u> : Angélique THÉAUDIÈRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DELIBERATION N° 027/2020**  
**RENOUVELLEMENT DE L'EQUIPEMENT INFORMATIQUE DE LA MAIRIE**

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2015, il a été voté par le conseil municipal, le renouvellement du matériel informatique sous forme d'achat mettant ainsi un terme à la location de matériel. A ce jour, les écrans, clavier et souris ne nécessitent pas de remplacement. Seule l'unité centrale présente de gros ralentissement notamment sur l'utilisation de notre logiciel principal Berger-Levrault.

Un premier nettoyage des fichiers a été réalisé, il y a quelques mois, par un informaticien de Descartes, mais le processeur informatique est devenu simplement obsolète pour l'utilisation en Mairie.

Sur les conseils de notre représentant Berger-Levrault et de plusieurs Mairies travaillant avec l'entreprise AERYS de Sainte Maure de Touraine, nous avons fait faire un devis pour le remplacement de l'unité centrale qui s'élève à 1.200,00€ TTC. Il faut également prévoir un coût d'intervention de notre prestataire Segilog pour le transfert des données comptables, paies et gestion des usagers sur le nouvel équipement.

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- Valider la proposition de l'entreprise AERYS pour un montant de 1.200,00 € TTC,
- Autoriser Monsieur le Maire à signer le marché et les pièces se rapportant à l'opération.
- Autoriser Monsieur le Maire à contacter Berger Levrault pour le transfert de fichier et mandater la facture s'y afférent

**DELIBERATION N° 028/2020**  
**REDEVANCE TELECOMS POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Monsieur le Maire expose qu'en application du décret n° 2005-1676 du 27 décembre 2005 art. R 20-53 alinéa 1.2.3, relatif aux droits de passage sur le domaine public routier, ORANGE est tenu de déclarer aux gestionnaires de voirie l'occupation qui est faite par ses infrastructures de télécommunication sur le domaine public routier dont ils ont la charge. En conséquence, la commune de PAULMY a la possibilité de facturer à ORANGE une redevance annuelle maximale pour l'année 2020.

Conformément au décret qui définit les modalités en matière tarifaire en son article R 20- 53 du Code des postes et communications électroniques, les valeurs maximales des redevances pour l'année 2019 sont fixées à :

- Artère aérienne : 55,54 €/km,
- Artère en sous-sol : 41,66 €/km,

Sur la commune de PAULMY, les infrastructures de télécommunication sont réparties de la façon suivante : 7,944 km d'artères aériennes et 3,582 km d'artères en sous-sol.

Le montant annuel maximal de la redevance due par ORANGE sera donc de :

Type implantation	Situation au 31/12/19	Tarifs plafonnés 2020	Montant dû
Km artère aérienne	7,944	55,54	441,21 €
Km artère souterraine	3,582	41,66	149,23 €
<b>Total</b>			<b><u>590,44 €</u></b>

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter le montant annuel maximal de 590,44 euros pour la redevance due par ORANGE et de porter ce montant au budget 2020.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

BAR DE L'UNION

Une personne s'est présentée pour acheter le bâtiment comprenant le Bar de l'Union et le commerce, afin de créer d'une part leur résidence principale et d'autre part une activité à définir pour faire revivre les lieux.

**Le conseil municipal ne souhaite pas prendre de décision concernant cette vente et demande à Monsieur le Maire d'organiser un rendez-vous avec les acheteurs et tous les membres du conseil municipal pour connaître leur projet et prendre en compte tous les points liés à cette potentielle transaction.**

QUESTIONS DIVERSES

1. **Commissions thématiques de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine** : Monsieur le Maire énumère la liste des commissions thématiques gérées par la Communauté de communes et invite les conseillers qui seraient intéressés pour y participer à se manifester pour proposer leurs noms. Les commissions seront ensuite composées en fonction des candidatures des conseillers communautaires et des conseillers municipaux.
  - Dominique FRÉLON : 1- Développement économique  
2- Energie Climat
  - Jérôme LOUAULT : 1- Milieux aquatiques et prévention des inondations  
2- eau et assainissement
  - Gladys MORVAN : 1- Développement touristique  
2- Culture
  - Viviane VINCELET : 1- Gens du Voyage  
2- espace naturel sensible
  - Claudette BARRAULT : 1- Espace Naturel sensible  
2- Développement touristique
  - Nadège GODEFROY : 1- Solidarité, action sociale et santé  
2- Habitat
  - Elodie LETURGEON : 1- Economie rurale et agricole  
2- Petite enfance, enfance, jeunesse
  - Michel GABILLON : 1- Equipements et politiques sportives
  - Etienne DROUOT : 1- Développement économique  
2- Développement touristique
  - Nicolas LOUAULT : 1- Culture  
2- Equipements et politiques sportives
  - Charlie FOUQUET : 1- Economie rurale et agricole
2. Monsieur le Maire informe les membres présents que la Mairie achètera prochainement une tablette pour limiter l'impression des documents papiers lorsque les élus ou le personnel communal assistent à des réunions, des commissions ou des formations.
3. **Présentation du rapport de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine** : Monsieur le Maire présente le rapport d'activité de la Communauté de communes pour l'année 2019. Il est également consultable sur le site internet de la Communauté de communes ou en format papier à la Mairie.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

4. **Point sur les subventions accordées :**

- Pour le projet Bar de l'Union qui représente une enveloppe de travaux de 20.686,56€ HT, plusieurs demandes de subventions ont été faites : la Mairie a reçu un accord de principe de 7.240,10€ de la DETR et de 4.339,00€ du FDSR. Si le projet est poursuivi nous demanderons également une aide régionale auprès du CRST.
- Pour le projet Circuit Touristique qui représente une enveloppe de travaux de 20.919,01€ HT, nous avons eu l'accord de la DETR pour un montant de 7.201,80€ et du FDADDT pour un montant de 8.380,00€. Nous solliciterons également l'aide régionale du CRST en complément.

5. **Proposition château de PAULMY** : 2 projets ont été proposés à Mme FAGET concernant la reprise de son château. L'un dans l'évènementiel et l'autre pour un site de formation. Seules des propositions ont été faites à ce jour, rien n'est acté. La Mairie n'interviendra ni dans son choix ni dans la transaction. Monsieur le Maire a simplement eu rendez-vous avec les porteurs de projets qui ont souhaités le rencontrer.

6. **Point sur la téléphonie mobile** : l'Opérateur Bouygues Telecom a pris rendez-vous avec Monsieur le Maire la semaine dernière. Des études pour la mise en place d'une antenne de téléphonie mobile sont en cours sur notre commune. Si tout le processus se déroule comme annoncé par l'opérateur, elle pourrait être en fonction dès le mois de juillet 2021.

7. **Logement communal** : le logement communal a été nettoyé entièrement par notre agent Mme Eliane JOULIN et les bénévoles du conseil municipal. Un menuisier sera contacté pour remplacer les portes endommagées par les anciens occupants ainsi que pour des petites réparations sur les placards des chambres. Un nouveau locataire serait intéressé pour prendre le logement dès le mois de septembre 2020.

8. **Bon d'achat organisé par la Communauté de Communes Loches Sud Touraine** : Monsieur le Maire présente aux membres présents le projet de bons d'achats mis en place par l'UCAL mais porté par la Communauté de Communes. Des chèques-cadeaux seront distribués via un système de tirage au sort. Des bulletins seront mis à disposition dans les commerces. Ces bulletins devront être remontés à la fin des mois de Juillet/Aout et Septembre pour un tirage au sort par un huissier de justice. Une fois le bulletin tiré au sort, 50€ de chèques-cadeaux seront envoyés aux gagnants. Les chèques seront utilisables uniquement dans les « commerces » des communes ayant participé ! Les membres présents ne souhaitent pas participer financièrement à ce projet.

9. Clôture de la séance à 22h30.

10. Prochain conseil municipal à la rentrée de septembre 2020.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>	
<b>SEANCE DU MARDI 21 JUILLET 2020</b>	
<b>DÉLIBÉRATION N° 026/2020</b>	<b>ELECTIONS DELEGUES DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES</b>
<b>DÉLIBÉRATION N° 027/2020</b>	<b>RENOUVELLEMENT DE L'EQUIPEMENT INFORMATIQUE DE LA MAIRIE</b>
<b>DÉLIBÉRATION N° 028/2020</b>	<b>REDEVANCE TELECOMS POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</b>

Fait et délibéré, les jours, mois et an sus-dits et ont signé au registre les membres présents.

Les Membres du Conseil Municipal,

Le Maire,

NOMS	SIGNATURES	NOMS	SIGNATURES
Dominique FRÊLON, Maire		Nadège GODEFROY, Conseillère	
Jérôme LOUAULT, 1 <sup>er</sup> adjoint		Michel GABILLON, Conseiller	
Gladys MORVAN, 2 <sup>e</sup> adjointe		Charlie FOUQUET, Conseiller	Excusé
Viviane VINCELET, Conseillère		Nicolas LOUAULT, Conseiller	
Claudette BARRAULT, Conseillère		Etienne DROUOT, Conseiller	
Elodie LETURGEON, Conseillère			